

## Réunion du Comité Syndical du 1<sup>er</sup> octobre 2025

**Effectif légal du conseil syndical : 64**

**Nombre de conseillers en exercice : 64**

**Nombre de conseillers présents : 43**

**Nombre de conseillers représentés : 2**

**Nombre de votants : 45**

Convoqué le 16 septembre 2025, le conseil syndical s'est réuni le 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Gérard GUILLAUME.

### 123<sup>e</sup> Séance

#### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Pierre CHASSAING  
Monsieur Alain DEAT  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Sylvain KEMMOE  
Monsieur Michel LACROIX  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Monsieur André MAGNOUX  
Madame Christine MANDON  
Madame Nathalie MARIN  
Madame Danielle MISIC  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Madame Christine PACAUD

Monsieur Gilles PAULET  
Madame Mina PERRIN  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur François REPOLT  
Monsieur Bruno RESSOCHE  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur Vincent SOULIGNAC  
Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Dominique VAURIS  
Madame Laurence DUPONT  
Monsieur Roland GRENET  
Monsieur Fabrice MAGNET  
Monsieur Louis-Pierre MOREAU  
Madame Virginie MOURNIAC-GIORMINI  
Madame Catherine PHAM

**Étaient excusés / absents :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Claude AIGUESPARSES  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Madame Catherine FROMAGE

Monsieur Yann GUILLEVIC  
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Madame Christine LECHEVALLIER  
Madame Dominique MARQUIE  
Monsieur Christian MELIS  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur Stéphane PONCE  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Gilles VESCOVI  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

#### Avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FROMAGE à Monsieur Gilles PAULET  
Madame Christine LECHEVALLIER à Monsieur Gérard GUILLAUME

## **Compte Financier Unique**

## Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 205 de la Loi de Finances pour 2024,

Vu la note conjointe de la Préfecture et de la DDFIP du Puy de Dôme du 23 mai 2025,

Le Compte Financier Unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au Compte Administratif et au Compte de Gestion. Au plus tard, sa mise en œuvre devra être généralisé au titre de l'exercice 2026.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
  - Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
  - Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

Considérant que le Grand Clermont a les prérequis demandés (référentiel comptable M57 et dématérialisation des documents budgétaires) il est proposé de mettre en place le CFU dès l'exercice 2025. Il pourra être approuvé pour la première fois début 2026 (légalement avant le 30 juin).

Pour le Grand Clermont la production du CFU ne concerne que le budget principal.

**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide que les comptes du Grand Clermont soient produits à partir de l'exercice 2025 sous le format du Compte Financier Unique.**

**ADOPE** à l'unanimité des membres présents.

À Clermont-Ferrand, le 2 octobre 2025.

Dominique ADENOT,  
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-200048171-20251001-20251001-853-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2025

